



LE DIAGNOSTIC

RÉCIT PATRIMONIAL

UNE RICHESSE PATRIMONIALE & UNE HISTOIRE LOCALE

> DONNER À VOIR, FAIRE CONNAÎTRE ET VALORISER



Commune de Mer et ses alentours, 1944



Commune de Mer, 1812



Vue aérienne du centre-ville de Mer, point de vue de l'église Saint-Hilaire



Vue aérienne du centre-ville de Mer, point de vue de la Halle aux grains



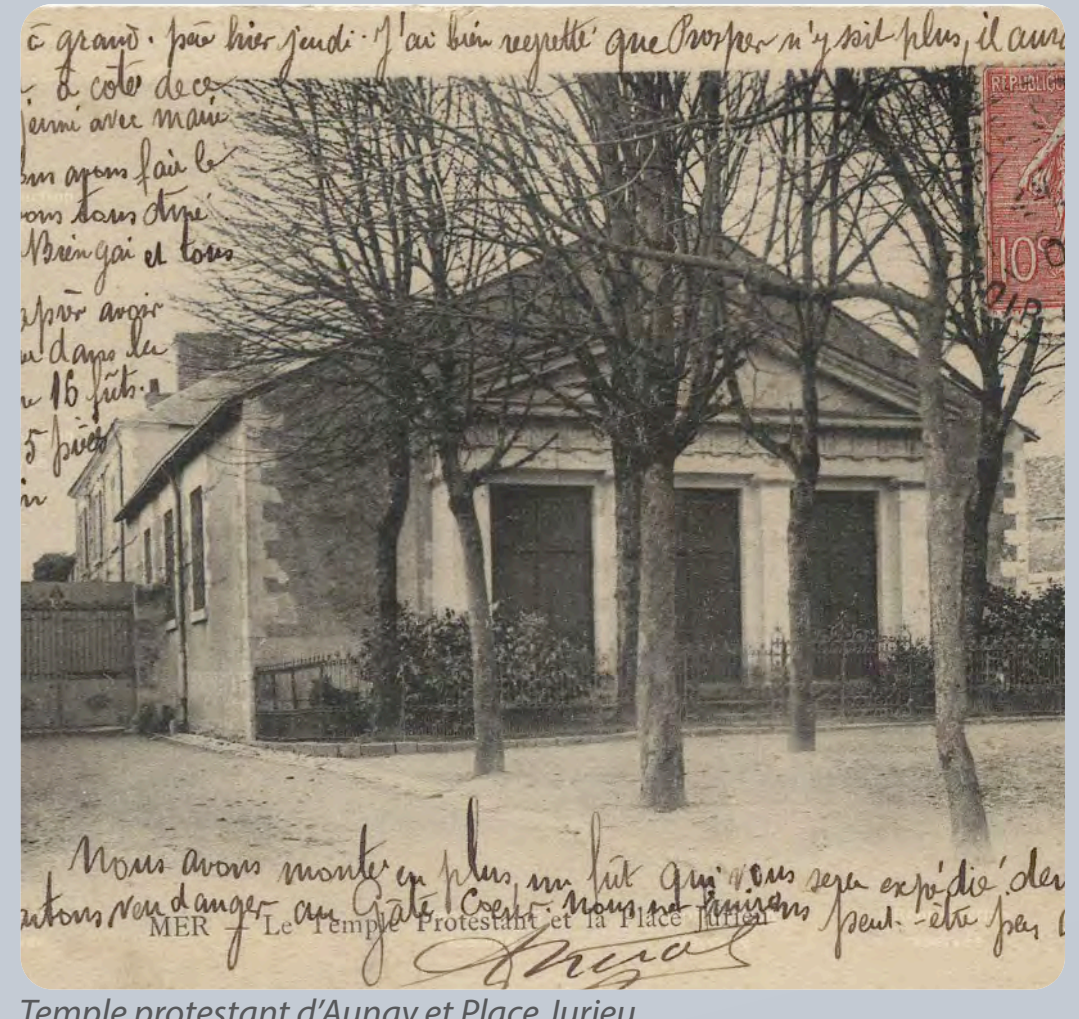
Promenade le long de la Tronne, affluent de la Loire, 1912



Gare de Mer



Eglise Saint-Hilaire de Mer



Temple protestant d'Aunay et Place Jurieu

> UNE COMMUNE HISTORIQUE

Dès le Moyen Âge, Mer bénéficie d'une **position économique et sociale enviable** permise par le travail des terres. Son statut d'importance est attesté par d'anciennes fortifications datées du XIVe siècle, dont seule la tour de guet demeure. Ces fortifications qui ceinturaient la ville avaient une vocation défensive mais également de contrôle des axes de communication.

Depuis le XVIe siècle, Mer est le siège d'une **large communauté protestante** qui pâtit fortement de la révocation de l'édit de Nantes. Cette communauté s'est essentiellement installée dans la paroisse d'Aunay autour du temple qui lui est dédié.

Du XVIIIe au XIXe siècle, le développement économique de la ville se poursuit et entraîne la **construction d'infrastructures qui marquent et structurent toujours le paysage urbain** (à l'exemple de la ligne de chemin de fer Paris/Bordeaux ou de la Halle aux grains).

> UNE MORPHOLOGIE URBAINE SINGULIÈRE

Au-delà des seules considérations topographiques et géographiques, la **morphologie urbaine de Mer**, c'est-à-dire l'organisation historique du bâti dans son écrin paysager est tout à fait **singulière**. La **ville est implantée du nord au sud en bordures de la Tronne**, affluent de la Loire. Cette implantation particulière offre de nombreuses promenades qui s'établissent le long du cours d'eau. **Mer est composée de plusieurs anciens villages** comme Aunay et s'organise ainsi en quartiers au dynamisme singulier.

Trois axes de circulation d'importance traversent la commune d'est en ouest : la ligne de chemin de fer Paris/Bordeaux, la route d'Orléans, l'autoroute A10. **Ils sont implantés parallèlement à l'organisation urbaine** et ont deux conséquences directes qui ont imprimé l'histoire de la commune : ils sont un **trait d'union évident aux réseaux de communication régionaux et nationaux**, favorisant ainsi l'activité économique ; mais ils sont en même temps une **fracture certaine**, accentuée également par la ligne de chemin de fer, entre les différents quartiers historiques de la ville, favorisant ainsi le développement d'un urbanisme multipolaire et multicommunautaire.

Le centre-ville est composé de trois pôles d'attractivité : la place de l'église au sud de la rue Jean et Guy Dutems qui constitue le bourg ancien et qui possède une trame bâtie resserrée ; la place de la Halle aux grains au nord de la rue Jean et Guy Dutems, qui forme un espace de rencontre aéré pour les Mérois, et la place de la gare qui polarise des flux voyageurs et a permis le développement de la commune vers le nord.

> UN PATRIMOINE MULTIPLE

> **Un patrimoine lié à l'attractivité économique, témoin du dynamisme de la commune**

La ville de Mer se compose de nombreux **éléments bâtis patrimoniaux**, majoritairement issus du **développement économique de la commune au XIXe siècle**. Ces éléments sont des marqueurs d'importance au sein du paysage urbain et des lieux de vie pour les habitants de la commune.

> **Un patrimoine religieux**

La commune possède un **patrimoine religieux riche**, témoin de l'histoire du christianisme à Mer, à la fois tournée vers le catholicisme et le protestantisme. Ces éléments patrimoniaux permettent également de constater l'organisation de la commune : un regroupement de plusieurs villages, au fonctionnement autrefois autonome.

> **RÉVÉLER L'HISTOIRE ET LE PATRIMOINE LOCAL EN RELIANT LES ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT AU TRAVERS D'UN PARCOURS DE BALADE ET DE DÉCOUVERTE**



UNE IDENTITÉ À AFFIRMER